

Fait: 01.10.2018

Pages: 1 de 11

v.3 09/2018

## FICHE DE DONNÉES SÉCURITÉ

Selon le Règlement (EG) 1907/2006

Selon le Règlement (EU) 453/2010

1115 Basilic saint (Tulsi) Bio



### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial: Basilic saint (Tulsi) Bio  
Nom botanique: Ocimum sanctum  
INCI: Ocimum sanctum Leaf Extract  
CAS TSCA-No: 8015-73-4  
CAS EINECS-No: 91845-35-1  
EINECS-No.: 295-208-3  
FEMA-No.: 2119

#### 1.2 Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Usage recommandé: Substance parfumante et/ou aromatisante

#### 1.3 Données relatives au fournisseur

Nom fournisseur: AYUS GmbH  
Adresse: Am Dreschschof 1, 77815 Bühl, Deutschland  
Téléphone: +49 7227 600 99-0  
Fax: +49 7227 600 99-99  
E-mail: [info@oshadhi.eu](mailto:info@oshadhi.eu)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Alarme anti poison: +49 89-19240

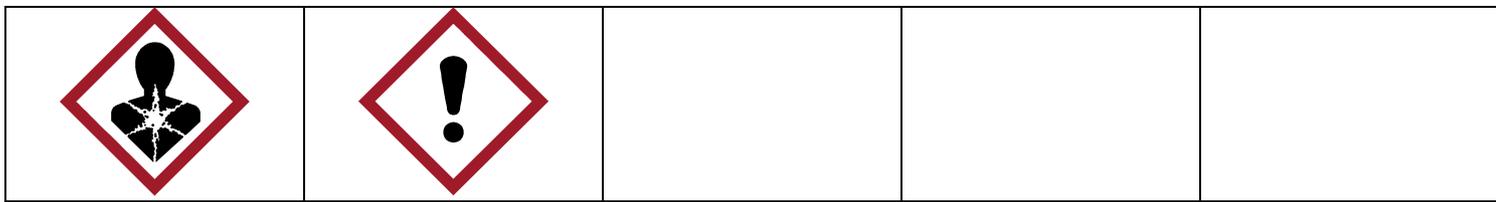
### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Classe et catégorie de danger	Code	Mention de danger
Effet corrosif/irritant sur la peau , Catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau , Sensibilisation de la peau Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Graves lésions oculaires/irritation oculaire , Catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Cancérogénicité , Catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) , Catégorie 2	H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Dangereux pour l'environnement aquatique , Catégorie chronique 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme et mention de danger



**ATTENTION:**

**H-Phrase:**

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**P-Phrase:**

**Prévention:**

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
- P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
- P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Réaction:**

- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
- P309+P311 EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P321 Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette).
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- P352 Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Entreposage:**

- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- P374 Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.

**Elimination:**

- P501 Éliminer le contenu/récipient dans un conteneur spécial prévu à cet effet.

**2.3 Autres dangers**

Allergène (selon réglementation (CE) No. 1223/2009 sur les produits cosmétiques)

Linalol	< 0,5 %
Limonene	< 0,5 %
Eugenol	< 55,0 %
	< 55,0 %

Geraniol	< 1,3 %
----------	---------

(-) = Données non disponibles

(+) = Non détecté

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Nature du produit

**Caractéristiques chimiques:** Ocimum sanctum huile essentielle (100% pure et naturelle)

#### Composants dangereux: Classification selon le Règlement (CE) No 1272/2008

Ingredient	Concentration	Numéro de code	Classification CLP
1,8-Cineol (Eucalyptol)	< 1,0 %	CAS-No: 470-82-6 EINECS-No: 207-431-5	liquide et vapeurs inflammables 3, H226 sensibilisation de la peau 1, H317
alpha-Copaene	< 1,2 %	CAS-No: 3856-25-5 EINECS-No: 223-364-4	pas de déclarations, -
alpha-Cubebene	< 0,5 %	CAS-No: 17699-14-8 EINECS-No: /	pas de déclarations, -
alpha-Humulene	< 3,0 %	CAS-No: 6753-98-6 EINECS-No: 229-816-7	effet corrosif/irritant 2, H315 provoque une sévère irritation des yeux 2, H319 peut irriter les voies respiratoires, H335
alpha-Pinene	< 0,5 %	CAS-No: 80-56-8 EINECS-No: 201-291-9	liquide et vapeurs inflammables 3, H226 risque par aspiration 1, H304 effet corrosif/irritant 2, H315 sensibilisation de la peau 1, H317 catégorie chronique 2, H411
beta-Caryophyllene	< 30,0 %	CAS-No: 87-44-5 EINECS-No: 201-746-1	pas de déclarations, -
beta-Elemene	< 20,0 %	CAS-No: 33880-83-0 EINECS-No: 251-713-0	pas de déclarations, -
beta-Farnesene	< 0,5 %	CAS-No: 18794-84-8 EINECS-No: 242-582-0	effet corrosif/irritant 2, H315
beta-Ocimene	< 1,0 %	CAS-No: 13877-91-3 EINECS-No: 237-641-2	liquide et vapeurs inflammables 3, H226
beta-Pinene	< 0,5 %	CAS-No: 127-91-3 EINECS-No: 204-872-5	liquide et vapeurs inflammables 3, H226 risque par aspiration 1, H304 effet corrosif/irritant 2, H315 sensibilisation de la peau 1, H317 aiguë Catégorie 1, H400
beta-Selinene	< 3,0 %	CAS-No: 17066-67-0 EINECS-No: /	pas de déclarations, -
Borneol	< 1,0 %	CAS-No: 507-70-0 EINECS-No: 207-353-1	matière solide inflammable 2, H228-1
Camphene	< 0,8 %	CAS-No: 79-92-5 EINECS-No: 201-234-8	matière solide inflammable 1, H228 provoque des lésions oculaires graves 1, H318 aiguë Catégorie 1, H400

			Catégorie chronique 1, H410
Camphor (Bornan-2-on)	< 0,5 %	CAS-No: 76-22-2 EINECS-No: 200-945-0	matière solide inflammable 1, H228 effet corrosif/irritant 2, H315 provoque une sévère irritation des yeux 2, H319 peut irriter les voies respiratoires, H335
Caryophyllene oxide	< 1,0 %	CAS-No: 1139-30-6 EINECS-No: 214-519-7	effet corrosif/irritant 2, H315 provoque une sévère irritation des yeux 2, H319
delta-Cadinene	< 2,0 %	CAS-No: 483-76-1 EINECS-No: /	pas de déclarations, -
Elemol	< 1,0 %	CAS-No: 639-99-6 EINECS-No: 211-360-5	pas de déclarations, -
Eugenol	< 55,0 %	CAS-No: 97-53-0 EINECS-No: 202-589-1	sensibilisation de la peau 1, H317 provoque une sévère irritation des yeux 2, H319
gamma-Cadinene	< 0,2 %	CAS-No: 1460-97-5 EINECS-No: /	pas de déclarations, -
Geraniol	< 1,3 %	CAS-No: 106-24-1 EINECS-No: 203-377-1	effet corrosif/irritant 2, H315 sensibilisation de la peau 1, H317 provoque des lésions oculaires graves 1, H318
Germacrene-D	< 5,0 %	CAS-No: 37839-63-7 EINECS-No: /	pas de déclarations, -
Limonene	< 0,5 %	CAS-No: 5989-27-5 EINECS-No: 227-813-5	liquide et vapeurs inflammables 3, H226 effet corrosif/irritant 2, H315 sensibilisation de la peau 1, H317 aiguë Catégorie 1, H400 Catégorie chronique 1, H410
Linalool	< 0,5 %	CAS-No: 78-70-6 EINECS-No: 201-134-4	effet corrosif/irritant 2, H315 sensibilisation de la peau 1, H317 provoque une sévère irritation des yeux 2, H319
Methyl chavicol (Estragole)	< 1,0 %	CAS-No: 140-67-0 EINECS-No: 205-427-8	toxicité aiguë 4, H302 effet corrosif/irritant 2, H315 sensibilisation de la peau 1, H317 mutagénicité 2, H341
Methyl eugenol	< 1,0 %	CAS-No: 93-15-2 EINECS-No: 202-223-0	toxicité aiguë 4, H302 effet corrosif/irritant 2, H315 provoque une sévère irritation des yeux 2, H319 peut irriter les voies respiratoires, H335 cancérogénicité 2, H351 catégorie chronique 2, H411
Myrcene	< 0,1 %	CAS-No: 123-35-3 EINECS-No: 204-622-5	liquide et vapeurs inflammables 3, H226 risque par aspiration 1,

			H304 effet corrosif/irritant 2, H315 provoque une sévère irritation des yeux 2, H319
p-Cymene	< 0,1 %	CAS-No: 99-87-6 EINECS-No: 202-796-7	liquide et vapeurs inflammables 3, H226 toxicité aiguë 4, H302 risque par aspiration 1, H304 effet corrosif/irritant 2, H315 catégorie chronique 2, H411
Sabinene	< 0,1 %	CAS-No: 3387-41-5 EINECS-No: 222-212-4	liquide et vapeurs inflammables 3, H226 effet corrosif/irritant 2, H315 provoque une sévère irritation des yeux 2, H319 peut irriter les voies respiratoires, H335

## 4. PREMIER SECOURS

### 4.1 Description des soins nécessaires

<b>Inhalation excessive:</b>	Transporter la personne incommodée à l'air frais. S'assurer d'une bonne circulation d'air.
<b>Contact avec la peau:</b>	Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment (minimum 2 litres) en ouvrant les grandes paupières sous le robinet d'eau. Si une irritation persiste ou que l'on aperçoit une lésion quelconque, consulter votre ophtalmologiste avec le produit. Pour les porteurs de lentilles : rincer immédiatement les yeux.
<b>Ingestion:</b>	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin.

### 4.2 Symptômes / effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas de données.

### 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contactez immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyen d'extinction

**Agents extincteurs appropriés:** Extincteurs à gaz carbonique ou à poudre (Classes ABC), Extincteurs à mousse.

**Agents extincteurs déconseillés:** Ne pas utiliser de jet d'eau.

### 5.2 Dangers spécifiques du produit

Éviter de respirer les vapeurs.

La combustion peut provoquer une pollution de la fumée.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas attaquer le feu avec de l'eau : l'eau au lieu d'éteindre a tendance à alimenter le feu. Les huiles essentielles ont la faculté de flotter sur l'eau. La propagation du feu est alors accélérée. Pour éteindre un feu naissant à base d'huile essentielle, utiliser un extincteur spécifique à poudre ABC (ou équivalent). Si le feu n'est pas important, on peut l'éteindre par recouvrement à l'aide de terre, de sable ou d'une couverture.

## 6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les habits. Eloigner toute source potentielle d'inflammation. Aérer les locaux. Ne pas fumer.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Se débarrasser des torchons, éponges, etc... ayant servi à éponger selon les prescriptions réglementaires en vigueur.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les gros débordements doivent être nettoyés à l'aide de matières absorbantes inertes qui seront ensuite balayées et détruites selon la réglementation en vigueur. (par ex.. sable, terre).

## 6.4 Référence à d'autres sections

Se référer aux sections 8 et 13.

# 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les zones de travail où le produit est manipulé. Eviter le contact, ne pas inhaler les vapeurs, ne pas ingérer en l'état. Ne pas exposer à la chaleur ou aux flammes.

## 7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités

Stocker à l'abri de la chaleur, de la lumière et dans des récipients fermés. Refroidir les locaux de stockage et les aérer suffisamment.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de recommandations particulières.

# 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

## 8.1. Paramètres de contrôles

Les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques doivent être respectées. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène: Laver après chaque contact, avant de manger et à la fin de la journée de travail.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures de protection individuelle:

**Protection des voies respiratoires:** Généralement pas nécessaire dans les locaux bien aérés (sauf mention spéciale).

**Protection des yeux:** Le port de lunettes de protection est recommandé.

**Protection des mains:** Le port de gants imperméables.

**Protection de la peau:** Eviter tout contact avec la peau. Le port d'habit spécialisé est recommandé.

# 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Couleur:	incolore à jaune clair
Apparence:	liquide huileux
Odeur:	boisé, balsamique, agréable
pH:	aucune donnée disponible
Point de fusion:	> 100°C
Solubilité:	Insoluble
Taux d'évaporation:	Non disponible
Limites supérieures /inférieurs d'inflammabilité:	Non disponible
Densité relative à 20°C:	0,948 - 0,999
Indice de réfraction à 20°C:	1,502 - 1,519
Pouvoir rotatoire à 20°C:	-5° de -1°

## 9.2 Autres informations:

Composants principaux: Ocimum sanctum Leaf Extract, Eugenol, Geraniol, Limonene, Linalool

# 10. STABILITE ET REACTIVITE

## 10.1 Réactivité

Ce produit est stable aux chocs, aux vibrations et à la pression dans des conditions normales d'utilisations.

## 10.2. Stabilité chimiques

Ce produit est stable aux chocs, aux vibrations et à la pression dans des conditions normales d'utilisations.

### 10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Aucune selon nos connaissances.

### 10.4 Conditions à éviter

Ne pas chauffer à une température élevée. Ne pas exposer les récipients fermés au soleil. Eloigner des sources d'ignition.

### 10.5 Matières incompatibles

Eviter toutes matières inflammables, PVC.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Dangers évalués et ses annexes pour le cas des Substances Naturelles Complexes et/ou des mélanges:

Description chimique	Orale LD50	Par voie cutanée LD50	Par inhalation LC50
1,8-Cineol (Eucalyptol)	2.480 mg/kg (rat)	/	/
alpha-Copaene	/	/	/
alpha-Cubebene	/	/	/
alpha-Humulene	/	/	/
alpha-Pinene	3.700 mg/kg (rat)	> 5.000 mg/kg (rabbit)	/
beta-Caryophyllene	/	/	/
beta-Elemene	/	/	/
beta-Farnesene	/	/	/
beta-Ocimene	/	/	/
beta-Pinene	4.700 mg/kg (rat)	/	/
beta-Selinene	/	/	/
Borneol	4.300 mg/kg (rat)	> 3.000 mg/kg (rabbit)	/
Camphene	5.000 mg/kg (rat)	> 2.500 mg/kg (rabbit)	/
Camphor (Bornan-2-on)	1.310 mg/kg (mouse)	/	/
Caryophyllene oxide	> 5.000 mg/kg (rat)	> 2.000 mg/kg (rabbit)	/
delta-Cadinene	/	/	/
Elemol	/	/	/
Eugenol	1.930 mg/kg (rat)	/	/
gamma-Cadinene	/	/	/
Geraniol	3.600 mg/kg (rat)	> 5.000 mg/kg (rabbit)	/
Germacrene-D	/	/	/
Limonene	4.400 mg/kg (rat)	> 5.000 mg/kg (rabbit)	/
Linalool	2.790 mg/kg (rat)	5.610 mg/kg (rabbit)	/
Methyl chavicol (Estragole)	1.230 mg/kg (rat)	> 5.000 mg/kg (rabbit)	/
Methyl eugenol	810 mg/kg (rat)	> 2.030 mg/kg	/
Myrcene	> 11.390 mg/kg (rat)	> 5.000 mg/kg (rabbit)	/
p-Cymene	1.400 mg/kg (rat)	> 5.000 mg/kg	/
Sabinene	/	/	/

#### Corrosion cutanée / irritation cutanée:

H315 Provoque une irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Danger d'aspiration:

Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénicité:**

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

**Toxique pour la reproduction:**

Aucun effet indésirable connu.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:**

Aucunes données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:**

Aucunes données disponibles.

**Informations sur les voies d'exposition probables:**

Aucunes données disponibles.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:**

Aucunes données disponibles.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques de courte et de longue durée**

Aucunes données disponibles.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

Utiliser le produit conformément aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL) afin que le produit ne soit pas rejeté dans l'environnement. Selon le règlement (CE) No 1272/2008:

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Toxicité pour la daphnie (EC50):**

Aucune autre information pertinente disponible.

**12.2 Persistance et biodégradabilité:**

Aucune autre information pertinente disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Facteur de bioconcentration (BCF):**

Aucune autre information pertinente disponible.

**Coefficient n-octanol / eau (log KO/W):**

Aucune autre information pertinente disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune autre information pertinente disponible.

**12.5 Résultat des évaluations PBT\* et vPvB\* :**

Aucune autre information pertinente disponible.

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucune autre information pertinente disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 Numéro ONU**

/

#### 14.2 Nom d'expédition approprié

**Transport par terre:** ADR/RID; Nom d'expédition: EXTRAIT, AROMATIQUE, LIQUIDE  
**Transport maritime:** IMDG/IMO; Description technique: EXTRAIT, AROMATIQUE, LIQUIDE  
**Transport aérien:** ICAO/IATA; Description technique: EXTRAIT, AROMATIQUE, LIQUIDE

#### 14.3 Classe de risque de transport

**ADR/RID:** Class 3  
**IMDG/IMO:** Class 3  
**ICAO/IATA:** Class 3

#### 14.4 Groupe de conditionnement

**ADR/RID:** Groupe d'emballage III, Kemler code: 30  
**IMDG/IMO:** Groupe d'emballage III  
**ICAO/IATA:** Groupe d'emballage III

#### 14.5 Dangers écologiques

IMDG - Marine Polluant: Aucun

#### 14.6 Précaution particulières à prendre par l'utilisateur

Non déterminé.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non déterminé.

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### 15.1 Réglementation / Législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 67/548/CEE du Conseil (classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses) et modifications ultérieures.

Directive 1999/45/CE de la Commission (classification, emballage et étiquetage des marchandises dangereuses) et les modifications ultérieures.

Directive 98/24/CE de la Commission (protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre l'exposition aux Danger dû aux agents chimiques présents sur le lieu de travail).

Directive 2003/15/EG.

Directive 2006/8/EG.

Directive 91/322/EWG.

Directive 2000/39/EG.

Règlement CE No 1907/2006 (REACH) et modifications ultérieures.

Règlement CE No 1272/2008 (CLP).

Règlement CE No 790/2009.

Directive 2003/105/CE (contrôle des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses) et les ajouts ultérieurs.

Règlement administratif sur les substances dangereuses pour l'eau 2005.

#### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Informations sur la version actuelle

Cette fiche technique remplace toutes les éditions précédentes. Il a été élaboré conformément aux exigences du Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH).

#### Liste des abréviations:

**ADR:** European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road  
**CAS:** Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
**CLP:** Classification, Labeling, Packaging  
**EINECS:** European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
**FEMA:** Federal Emergency Management Agency  
**GHS:** Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals

IATA:	Dangerous Goods Regulation by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO:	Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IMO:	International Maritime Organization
INCI:	International Nomenclature of Cosmetic Ingredients
LC50:	Letale Konzentration, für 50 Prozent der Testpopulation
LD50:	Letale Dosis, für 50 Prozent der Testpopulation
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
PBT:	Persistent Bioaccumulating Toxicants
vPvB:	Very Persistent and Very Bioaccumulative Substance
RID:	Regulation Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail
STOT:	Specific Target Organ Toxicity
TSCA:	Toxic Substances Control Act

#### **Informations sur les dangers conformément au règlement (CE) No 1272/2008 (CLP):**

<b>Code</b>	<b>Description</b>
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Consignes de sécurité selon le règlement (CE) No 1272/2008 (CLP):**

<b>Code</b>	<b>Description</b>
<b><u>Prévention:</u></b>	
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
<b><u>Réaction:</u></b>	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P309+P311	EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P352	Laver abondamment à l'eau et au savon.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b><u>Stockage:</u></b>	
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P374	Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

#### **Élimination:**

P501	Éliminer le contenu/récipient dans un conteneur spécial prévu à cet effet.
------	--

**Notes de formation:**

Dangers possibles:	voir point 2
Mesures de premiers secours:	voir point 4
Mesures de lutte contre l'incendie:	voir point 5
Equipement de protection individuelle approprié:	voir point 8
Instructions d'élimination:	voir point 13

Les informations fournies correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Ils ont été obtenus au meilleur de notre connaissance et sa conscience. Les informations contenues dans le présent document sont données à titre indicatif uniquement pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et en cas de déversement et ne sont pas couvertes par la garantie et les spécifications de qualité. Ces informations se réfèrent uniquement à l'article explicitement spécifié et ne peuvent être valables pour un tel article que s'il est utilisé avec d'autres articles ou d'autres processus, s'il n'est pas spécifié dans le texte. Bien que le plus grand soin ait été apporté à l'obtention des données, il n'est pas possible de garantir leur exactitude. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude des données, car elles ont été partiellement reprises d'autres sources.

---

Remarque: Cette fiche technique contient les données techniques des produits telles qu'elles ont été transmises à Ayus GmbH à la date de création. Ayus GmbH n'assume aucune garantie quant à l'exactitude des informations - ceci n'incombe qu'au producteur ou au producteur. L'acheteur ou l'utilisateur est seul responsable de la bonne utilisation du produit ainsi que de la manipulation et du stockage corrects. On a souligné les conséquences d'une mauvaise utilisation.

Ce document est créé électroniquement et est valable sans signature.